

(1)

(N° 203.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 30 JUIN 1897.

PREMIER RAPPORT TRIENNAL

sur l'exécution de la loi du 27 novembre 1891 relative à la répression
du vagabondage et de la mendicité.

(1892-1894)

MESSIEURS,

Conformément à l'article 40 de la loi du 27 novembre 1891 pour la répression du vagabondage et de la mendicité, j'ai l'honneur de soumettre aux Chambres législatives un rapport sur l'exécution de cette loi pendant la première période triennale de son application.

. . .

Il n'est pas nécessaire de faire remarquer qu'une épreuve aussi courte ne permet pas de porter un jugement définitif sur la valeur des réformes profondes apportées par le législateur de 1891 aux mesures destinées à combattre le danger social que créent le vagabondage et la mendicité.

La loi nouvelle a enlevé à ces deux faits le caractère d'une infraction pénale. A la peine elle a substitué la mise à la disposition du Gouvernement, laissant au juge un pouvoir d'appréciation presque absolu : il peut renvoyer indemne le mendiant ou le vagabond excusable ; il peut mettre à la disposition du Gouvernement, même pour un terme de sept ans, le vagabond ou le mendiant vicieux. Mais jamais d'emprisonnement ni d'amende, peines inefficaces en la matière, quand elles ne sont pas odieuses. Pas de mesure non plus dont la durée soit définitivement fixée, car la loi apporte à la toute-puissance du juge, que d'aucuns ont trouvée excessive, ce correctif aussi étendu et d'ailleurs indispensable, le pouvoir du Ministre de

mettre fin à l'internement dès que celui-ci ne paraît plus nécessaire. le droit de rendre immédiatement à la liberté l'homme qui veut travailler et semble avoir des chances de reclassement, le droit même de renvoyer contre le gré de l'individu celui que l'inertie retient au refuge sans possibilité de relèvement ultérieur.

Des mesures aussi hardiment réformatrices, et moins encore la suppression des pénalités pour l'enfant et la substitution, en cas de nécessité, du régime éducatif au régime répressif, ne pouvaient, dès l'abord, être appréciées complètement par ceux qui sont chargés d'appliquer la loi.

La mise en vigueur du régime nouveau exigeait, d'ailleurs, d'importantes modifications dans les différents établissements destinés à recevoir les adultes et les enfants mis à la disposition du Gouvernement.

Ce ne pouvait être l'œuvre d'un jour que de leur attribuer leur véritable caractère, de les affecter à leur destination par la création de classifications rationnelles, l'organisation du travail et de l'apprentissage, l'amélioration du régime intérieur au point de vue de l'amendement des pensionnaires.

Ce n'était pas sans difficultés, d'autre part, que l'on pouvait arriver à entourer le juge qui ordonne la mesure coercitive comme le Ministre qui y met fin des renseignements indispensables pour les éclairer. Il fallait l'organisation d'un service complexe qui ne nécessite pas seulement la collaboration dévouée et intelligente d'autorités multiples, mais encore le concours bienveillant d'œuvres fortement organisées par la charité privée. Les mécomptes et les erreurs du début étaient inévitables.

Il faut ne pas perdre de vue non plus que, pour apprécier les résultats d'innovations qui constituent, comme celles de la loi de 1891, un système d'ensemble, il faudrait faire abstraction des individus auxquels le régime nouveau a été appliqué trop tard peut-être. 5,000 hommes se trouvaient aux colonies de Merxplas-Hoogstracten, le 31 décembre 1891, qui déjà avaient subi pour la plupart l'influence déprimante de séjours fréquents à peine entrecoupés de courtes vacances passées en orgies. Pour ceux-là le reclassement était bien difficile, les mesures de prévention presque inefficaces, la crainte même du dépôt de mendicité à peu près illusoire.

Il fallait s'attendre à les voir presque tous revenir à Merxplas et, par la durée prolongée de leur internement, contribuer à l'inévitable accroissement de la population habituelle de cet établissement.

Pour l'enfance non plus les effets de la loi ne peuvent être définitivement appréciés. Le régime de l'école de bienfaisance exige une durée d'autant plus longue que l'éducation première des enfants mis à la disposition du Gouvernement a été plus négligée. Il faut que les élèves aient atteint leur majorité et jouissent d'une liberté absolue pour que l'on puisse définitivement constater l'efficacité des moyens tentés pour les remettre dans la bonne voie.

Ce ne pouvait être le cas, durant la première période triennale, pour aucun des enfants mis à la disposition du Gouvernement en vertu de la loi du 27 novembre 1891. On n'entre plus à l'école de bienfaisance après l'âge de dix-huit ans.

On peut croire que l'éducation de l'école de bienfaisance n'est pas toujours suffisante et qu'il convient de la compléter par l'apprentissage de la vie libre dans un milieu normal, dans une famille honnête. Et l'on devait craindre de ne pas rencontrer de nourricier présentant les garanties nécessaires. Le dévouement éclairé des comités de patronage a permis jusqu'ici d'éviter cet écueil. Mais si, dans la suite, des mécomptes, inévitables d'ailleurs, se produisaient nombreux, ne décourageraient-ils pas les plus convaincus ?

Quoi qu'il en soit, si l'expérience de la législation nouvelle ne permet pas encore de déduire des conclusions formelles, les résultats acquis, très favorables à bien des points de vue, doivent faire préconiser la continuation de l'épreuve.

. . .

Les tableaux ci-annexés vous permettront, Messieurs, de constater ces résultats.

La population des colonies destinées aux vagabonds s'est tout d'abord sensiblement accrue ; c'était la conséquence prévue et voulue de la durée plus longue des internements. Je l'ai dit plus haut, ce ne sont pas les anciens habitués du dépôt qu'en général on pouvait se flatter de reclasser ; la loi, en ce qui les concerne, s'est occupée surtout du danger social que constituait leur libre circulation. Et elle a pleinement atteint son but, puisque le nombre des entrées, qui était de 16,571 en 1891, tombait à 12,232 en 1892, à 7,803 en 1893 et à 8,752 en 1894.

Le chiffre très inférieur de 1893 s'explique : la loi a été mise en vigueur le 1^{er} janvier 1892. Presque tous les récidivistes ont comparu au début de cette année et, naturellement, ont été envoyés au dépôt de mendicité. Ne méritant pas la faveur d'une libération anticipée, ils y ont achevé un terme de deux années qui n'a pris fin que dans le premier semestre de 1894. Ils étaient donc exclus de la circulation en 1893.

L'année 1894, qui peut être considérée comme normale, accuse une diminution de près de 50 p. c. sur le chiffre des entrées de 1891. Encore faut-il observer que cette réduction aurait été sensiblement plus considérable sans l'expérience tentée au sujet des vagabonds étrangers.

Avant 1892, les poursuites à charge d'étrangers étaient l'exception : elles n'avaient lieu qu'à l'égard des résidents, et ceux-là seuls étaient internés qui avaient acquis domicile de secours ou qui, à raison de leur état physique, ne pouvaient sans inhumanité être reconduits à la frontière. Depuis le 1^{er} janvier 1892, les dispositions répressives du vagabondage et de la mendicité ont été appliquées aux étrangers. Alors qu'en 1891, par exemple, il y avait 64 étrangers internés, il y avait 1,010 entrées d'étrangers, dont 939 hommes, en 1892. En 1894, le chiffre s'élevait encore à 857, bien que l'épreuve tentée eût eu pour effet immédiat d'éloigner du pays bien des vagabonds dangereux. Il faut évidemment tenir compte également de cet élément spécial pour apprécier l'importance réelle de l'augmentation de la

population. Cet accroissement, d'ailleurs, ne sera pas continu : il est au moins permis d'espérer ce résultat des efforts tentés aujourd'hui pour empêcher ou retarder le premier internement.

L'année 1896 marque un premier recul déjà très considérable. La diminution de population dépasse 1,000 hommes aux colonies de Wortel-Merxplas. Il est vrai que la situation économique pendant l'année 1896 explique en partie cette diminution.

Constatons-le, d'ailleurs, le chiffre plus élevé des colons internés ne correspond nullement à un accroissement du nombre des vagabonds : les sorties et rentrées successives en laissent toujours, sous l'ancienne loi, un bon nombre en état de liberté provisoire.

L'on peut, d'ailleurs, se rendre un compte exact de la situation réelle à ce point de vue par la comparaison suivante :

En 1891, 8,825 individus différents étaient entrés aux colonies, et il n'y avait que 64 étrangers.

En 1892, le chiffre des étrangers s'élève à 939, et il n'y a plus que 8,723 individus différents.

Il y en a eu 6,660 en 1893 (année exceptionnelle pour les motifs déjà indiqués) et 7,574 en 1894.

* * *

Aux établissements de Bruges les progrès ont été plus rapides. Dès 1894, la population se réduit sensiblement : sans tenir compte des quartiers annexés, nous avons 44 internés en moins au 31 décembre qu'au 1^{er} janvier. Toute femme entrant au dépôt de mendicité ou à la maison de refuge fait immédiatement, d'ailleurs, l'objet d'une enquête complète, et rien n'est négligé par les Dames si dévouées du Comité de patronage pour assurer le reclassement lorsqu'il est encore possible.

Il est bien vrai, d'autre part, que, pour les années 1892 et 1893, la population des établissements de Bruges s'était accrue dans une proportion beaucoup plus forte que celle des colonies pour hommes ; mais cette circonstance s'explique, d'une part, par l'annexion à la maison de refuge du quartier de discipline des écoles de bienfaisance, quartier qui comptait 203 élèves au 31 décembre 1893, d'autre part et surtout par le fait que, sous l'ancienne législation, l'exiguïté des locaux forçait à accorder des libérations anticipées aussitôt que la population dépassait le maximum considéré comme normal.

* * *

Une des plus sérieuses difficultés que rencontre l'application des principes nouveaux est l'obligation pour le juge de paix de statuer dans les 24 heures. Le vagabond, le plus souvent, n'habite pas le canton, n'en est pas originaire, y est même inconnu.

Il serait bien difficile au juge de faire l'enquête nécessaire, si l'on ne le mettait à même de se renseigner rapidement et exactement.

Le casier spécial du vagabondage, auquel on peut s'adresser télégraphiquement, a pourvu à cette nécessité. Condensant tous les renseignements obtenus sur la vie antérieure de l'individu, les dossiers qui composent ce casier ont facilité l'organisation rationnelle du service des libérations. Environ 10,000 requêtes émanant de plus de 6,000 colons différents sont ainsi annuellement examinées et l'étude de la statistique détaillée de 1894 prouve dans quelle large mesure le Ministre de la Justice fait usage du droit de libération anticipée que lui donne la loi.

C'est encore le casier spécial qui a permis de dresser une statistique exacte et détaillée du vagabondage. Son organisation était complète et définitive au 1^{er} janvier 1893; et déjà le second rapport triennal pourra comprendre les tableaux divisant la population du dépôt et du refuge d'après l'âge, l'état physique, le métier ou la profession des pensionnaires; il établira la durée moyenne des séjours et le délai qui sépare les libérations des nouveaux internements. Le groupement de ces données permettra aisément de séparer les malheureux que la misère, la maladie ou une circonstance accidentelle forcent à se constituer de la classe dangereuse des mendiants et vagabonds de profession auxquels répugnent tout travail régulier, toute occupation sérieuse.

* * *

L'organisation du travail dans les dépôts de mendicité et les maisons de refuge est de la plus haute importance, mais présente des difficultés complexes. Il faut concilier l'intérêt des colons auxquels il faut faciliter le reclassement, avec les exigences de l'administration qui ne permettent pas les dépenses exagérées, avec les droits des diverses industries privées auxquelles on ne peut, sans injustice, susciter de concurrence désastreuse.

L'arrêté royal du 5 janvier 1894 a déterminé les règles qui présideront à la réorganisation successive de ces services; en voici les principes généraux :

1^o Obligation du travail pour tous les internés valides ;

2^o Dans la mesure du possible, exercice par le reclus de son métier habituel, droit même d'y être occupé si l'atelier de ce métier existe à l'établissement ;

3^o Pour éviter la concurrence que ferait à l'industrie privée l'application d'un trop grand nombre de reclus à la fabrication d'un même produit, création d'ateliers aussi nombreux et aussi variés que possible ;

4^o Interdiction à l'État de vendre les produits, mais, pour éviter le travail improductif, fabrication des objets nécessaires aux divers établissements dépendant du Ministère de la Justice ;

5^o Rémunération du travail :

a) au refuge, par un salaire basé sur la valeur réelle de la main-d'œuvre,

b) au dépôt, par une gratification pour l'appréciation de laquelle il peut être tenu compte de la conduite ;

6° Publicité de ces principes dans les établissements, droit de réclamation des reclus aux directeurs et même au Ministre de la Justice.

L'exécution intégrale et immédiate de cet arrêté n'a pas été possible à cause des lourdes charges qu'elle entraînerait et de la nécessité de ménager des situations acquises.

*

* *

Il résulte de l'examen des statistiques relatives aux écoles de bienfaisance que l'encombrement redouté ne s'est nullement produit. Si le chiffre des entrées, pendant les premières années de l'application de la loi, a dépassé sensiblement celui qui était constaté en 1891 (1,076 garçons et 166 filles en 1892, 917 garçons et 131 filles en 1893, 1,024 garçons et 227 filles en 1894, contre 849 garçons et 79 filles en 1891), par contre, l'organisation successive de comités de patronage dans tous les arrondissements a permis de multiplier les placements en apprentissage, et la population des écoles (sans compter les quartiers de discipline), après s'être élevée de 1,997 élèves (1,688 garçons et 309 filles) à 2,290 (1,913 garçons et 373 filles) en 1892, tombait à 2,248, dont 1,848 garçons, en 1893, et à 2,174, dont 1,701 garçons, en 1894. Cette diminution s'est encore accentuée depuis.

Comme on peut le remarquer, alors que pour les garçons la population était revenue, à la fin de la période triennale, à peu près au chiffre de début de cette période, il y avait pour les filles un accroissement rapide et continu.

C'est que le placement des jeunes filles dans les familles est rarement demandé et toujours délicat à autoriser. Mieux vaut souvent laisser ces élèves achever leur éducation dans des établissements privés. Depuis 1891, j'ai approuvé de nombreux transfèrements de l'espèce.

Le chiffre des entrées ne peut donner une idée exacte du nombre des enfants mis à la disposition du Gouvernement.

Il faut en défalquer de nombreuses réintégrations (de placements, de transfèrements, de libérations provisoires ou d'évasions) et des transfèrements d'autres établissements.

Pour 1894, 616 garçons et 159 filles ont été mis à la disposition du Gouvernement ; 24 garçons et 7 filles seulement ont été admis dans les deux écoles de bienfaisance en vertu de l'article 33 de la loi ; 203 garçons et 22 filles ont été réintégrés ; 181 garçons et 39 filles ont été transférés.

La statistique des sorties démontre par certains cas spéciaux que le législateur a eu raison de fixer à vingt-et-un ans la limite du régime éducatif.

Il y a des élèves qui arrivent à leur majorité sans que leurs dispositions aient permis de leur procurer un placement convenable ; il y en a qui avaient été libérés ou placés et dont la réintégration s'impose alors qu'ils ont dépassé l'âge de vingt ans.

Il est pourtant extrêmement rare, sauf aux quartiers de discipline, que les enfants doivent rester à l'école jusqu'à cet âge.

En 1894, la proportion était :

A. Pour les garçons :

531 placements ;
 21 entrées à l'armée ;
 252 libérations provisoires ;
 52 libérations par expiration de terme.

B. Pour les filles :

50 placements ;
 34 libérations anticipées ;
 6 libérations par expiration de terme.

Encore faut-il dire que, pour beaucoup d'enfants internés en vertu de l'ancienne loi ou de l'article 72 du Code pénal, le terme arrive à vingt ou dix-huit ans.

Voici les chiffres pour les quartiers de discipline :

A. Gand (garçons) :

13 placements ;
 7 entrées à l'armée ;
 106 libérations anticipées ;
 33 expirations de terme.

B. Bruges (filles) :

42 placements et libérations ;
 13 expirations de terme.

On voit que 10 p. c. à peine des élèves atteignent à l'école le terme de la mise à la disposition du Gouvernement, et que, d'autre part, le nombre des enfants placés est deux fois aussi élevé que celui des enfants rendus conditionnellement à leur famille.

Ceci s'explique non seulement par l'indignité de beaucoup de parents, par l'incapacité absolue de certains autres, mais surtout par l'indifférence de la plupart. Avant d'autoriser le placement d'un élève dans une famille étrangère, j'examine toujours s'il ne peut convenablement être rendu au milieu familial. Trop fréquemment je trouve dans les dossiers la preuve des graves dangers de pareille mesure pour l'avenir de l'enfant.

Le plus souvent, la famille ne demande pas la libération, elle se désintéresse de notre pupille, elle ne songera à le réclamer que le jour où il sera assez âgé et où son apprentissage sera assez avancé pour lui permettre d'apporter aux siens un supplément de ressources matérielles.

Si un élève rendu à sa famille donne lieu à des plaintes graves, s'il est

privé de soins, si sa moralité semble en danger, il peut, jusqu'à vingt-et-un ans, être réintégré à l'école. Les autorités locales me tiennent au courant de la situation de ces enfants par des rapports envoyés tous les quatre mois, et la plupart des comités de patronage ont organisé un service de surveillance bienveillante qui me fournit de précieux éléments d'appréciation et de contrôle.

* * *

Le placement en apprentissage existait déjà sous la loi ancienne. Avec un grand dévouement et un réel succès, les directeurs d'école de bienfaisance s'en occupaient depuis longtemps, et les comités de patronage successivement créés depuis 1889 avaient déjà placé 288 enfants avant le 1^{er} janvier 1892, date de la mise en vigueur de la loi.

Je joins le tableau de ces placements et de leurs résultats comme élément de comparaison avec la statistique détaillée des placements pour 1892-1894.

On constatera, dans ces dernières annexes spéciales, que le nombre des placements qui y sont visés est un peu inférieur à celui indiqué à la statistique générale: c'est qu'il n'y a pas été tenu compte des placements effectués au moment où le terme de la mise à la disposition du Gouvernement allait expirer; aucune surveillance ne pouvait être exercée sur ceux-ci, aucun contrôle n'était possible quant aux résultats; aucune réintégration ne pouvait d'ailleurs être prononcée.

Pour la période triennale dont s'occupe ce rapport, 1,324 placements ont été effectués, 1,137 par les comités, 187 par les directeurs. Plus de 1,000 élèves n'avaient pas quitté les placements au 31 décembre 1894; 247 avaient été réintégrés; 39 évadés n'avaient pu être retrouvés ou avaient été laissés en liberté après nouvelle enquête. 78 p. c. des placements avaient donc donné des résultats satisfaisants. L'on pouvait craindre des échecs beaucoup plus nombreux. Le résultat constaté prouve avec quel soin les comités de patronage procèdent au choix des nourriciers qu'ils proposent à la confiance du Gouvernement. Il est également tout à l'éloge du personnel de nos écoles de bienfaisance dont le dévouement éclairé parvient à rectifier des éducations faussées, à corriger des penchants vicieux au point de permettre le reclassement rapide de tant d'enfants dans la vie libre.

Cette proportion favorable ne doit pas donner l'illusion de croire que l'on pourra certainement la maintenir dans l'avenir.

Au début, les offres de placements étaient relativement rares et le choix des élèves à désigner pouvait se restreindre dans l'élite des pupilles. Aujourd'hui, il en est autrement, les directeurs ne peuvent plus satisfaire aux demandes, leur nombre augmente le risque des erreurs d'appréciation.

Il est bien vrai qu'à un autre point de vue, cette situation est très avantageuse pour nos élèves: elle permet de leur rechercher, parmi des offres nombreuses, les placements qui semblent le mieux convenir à leurs aptitudes, le mieux assurer leur avenir.

En général, les mécomptes se produisent au début du placement: les deux

tiers des échecs constatés en 1894 (99 sur 158) se rapportent à des placements effectués cette même année, un très grand nombre sont presque immédiats. Cette circonstance appelle la sérieuse attention des autorités, car elle naît non seulement de ce que patron et élève constatent bien vite qu'ils ne peuvent se convenir, mais encore et très fréquemment de ce que l'enfant préfère le régime paternel et réglé de l'école aux difficultés de la vie réelle. C'est un écueil, mais c'est aussi la preuve de la nécessité des placements comme préparation à la libération définitive.

La très grande majorité des placements s'effectuent à la campagne ; c'est évidemment préférable au point de vue de la moralité du milieu où est placé l'enfant. Le grand danger serait de remettre trop tôt celui-ci en contact avec les tentations qui une première fois ont amené sa chute. Faut-il dire que c'est la grande ville avec ses promiscuités démoralisantes qui fournit le plus fort contingent à la population des écoles ? Ces placements à la campagne auraient une influence plus heureuse encore s'ils aboutissaient au classement définitif des pupilles dans la vie rurale. Mais il est à craindre que le courant général qui pousse l'ouvrier vers la ville par des attraits divers et puissants ne soit presque irrésistible pour celui qui en est originaire et dont les souvenirs d'enfance ne peuvent entièrement être effacés.

C'est un bien, d'un côté, de donner à ces enfants des habitudes et des aptitudes exclusivement rurales en leur enseignant la culture. Ce fut la tendance du début et, en 1894 encore, 525 garçons sur 514 placés l'étaient en qualité de cultivateur ou de domestique de ferme. Mais, si l'épreuve échoue, s'ils sont refoulés vers les villes, il est évident que pareil apprentissage aura été inutile, c'est du temps perdu. Aussi, sans poser de règle absolue, doit-on signaler à l'attention des comités de patronage cette très sérieuse difficulté.

J'ajoute que, dès à présent, quelques jeunes gens libérés définitivement sont restés chez leurs nourriciers, mais évidemment les cas sont trop rares encore pour que l'on puisse en tirer des conclusions décisives.

Il est bien entendu, en tous cas, que le premier élément d'appréciation dont il faut tenir compte, ce sont les aptitudes professionnelles de l'enfant. Pour assurer un avenir durable, il faut avant tout ne pas contrarier de légitimes préférences, et, si le but capital de la mise à la disposition du Gouvernement est l'éducation de l'enfant, ni à l'école, ni chez le nourricier on ne doit négliger l'apprentissage d'un métier que le pupille puisse continuer à exercer.

C'est un devoir primordial pour l'autorité qui se substitue à la famille, de mettre l'enfant à même de subvenir à son existence et de le préserver ainsi de l'influence prépondérante que les difficultés de la vie matérielle exercent souvent sur le vagabondage et la criminalité.

Le Ministre de la Justice,

V. BEGEREM.



ANNEXES

TABLEAUX STATISTIQUES

I. — VAGABONDAGE ET MENDICITÉ.

Population des maisons de refuge et dépôts de mendicité.

A. POPULATION.

a) Wortel-Hoogstraeten-Merxplas.

	1891.	1892.			1893.			1894.		
		Refuge.	Dépôt.	Total.	Refuge.	Dépôt.	Total.	Refuge.	Dépôt.	Total.
1 ^{er} janvier.	4,034	1,246	3,725	4,971	2,017	3,876	5,895	2,565	3,942	6,505
1 ^{er} février.	4,439	1,340	3,445	4,753	2,058	4,018	6,076	2,668	3,974	6,642
1 ^{er} mars.	4,090	1,555	3,133	4,466	2,129	4,044	6,175	2,551	3,895	6,446
1 ^{er} avril.	3,635	1,710	2,616	4,326	2,015	4,045	6,036	2,463	3,742	6,145
1 ^{er} mai.	3,585	2,124	2,530	4,974	1,802	4,034	5,836	2,224	3,615	5,857
1 ^{er} juin.	3,529	2,440	2,487	4,807	1,690	3,961	5,651	2,045	3,581	5,627
1 ^{er} juillet.	3,585	2,225	2,664	4,889	1,676	3,888	5,564	2,129	3,668	5,797
1 ^{er} août.	3,701	2,015	2,933	4,948	1,783	3,795	5,578	2,154	3,695	5,849
1 ^{er} septembre.	3,779	1,858	3,148	4,986	1,834	3,665	5,497	2,292	3,755	6,047
1 ^{er} octobre.	3,854	1,821	3,581	5,202	1,924	3,674	5,598	2,327	3,774	6,101
1 ^{er} novembre.	3,980	1,821	3,520	5,541	2,056	3,757	5,845	2,484	3,844	6,328
1 ^{er} décembre.	4,464	1,868	3,679	5,547	2,537	3,863	6,200	2,657	3,939	6,696
31 décembre.	4,971	2,017	3,876	5,893	2,565	3,942	6,505	2,783	4,050	6,833

b) Bruges.

	1891.	1892.			1893.			1894.		
		Refuge.	Dépôt.	Total.	Refuge.	Dépôt.	Total.	Refuge.	Dépôt.	Total.
1 ^{er} janvier.	396	212	305	517	394	426	820	528 ⁽¹⁾	428 ⁽¹⁾	956
1 ^{er} février.	393	234	275	509	386	444	850	528	424	952
1 ^{er} mars.	408	258	301	539	393	462	857	529	422	942
1 ^{er} avril.	430	253	297	552	393	475	870	523	413	956
1 ^{er} mai.	421	281	312	593	381	483	866	534	393	929
1 ^{er} juin.	400	306	317	625	378	500	878	517	405	922
1 ^{er} juillet.	387	314	332	666	372	518	890	487	399	886
1 ^{er} août.	454	293	378	671	383	523	906	484	396	880
1 ^{er} septembre.	472	346	416	762	383	456	839	513	398	911
1 ^{er} octobre.	452	303	387	692	491	392	883	497	390	887
1 ^{er} novembre.	436	336	400	736	321	373	899	434	397	851
1 ^{er} décembre.	475	363	413	778	341	366	907	449	389	858
31 décembre.	517	394	426	820	383 ⁽¹⁾ (²)	373 ⁽¹⁾	936	414	402 ⁽³⁾	846

(¹) Le quartier spécial pour jeunes filles de 18 à 21 ans, annexé provisoirement à la maison de refuge, est rentré au dépôt de mendicité en mai 1894. La population de ce quartier est comptée au dépôt depuis le 1^{er} janvier 1894.

(²) Y compris 50 hommes, 53 jeunes filles du dépôt spécial et 203 élèves du quartier de discipline des écoles de bienfaisance.

(³) Y compris 179 élèves du quartier de discipline.

B. ENTRÉES.a) *Wortel-Hoogstraeten-Merxplas.*

	1891.	1892.	1893.	1894.
Janvier	1,147	1,101	627	622
Février	996	1,044	530	526
Mars	1,168	1,543	679	769
Avril	1,480	1,296	568	729
Mai	1,550	1,116	656	940
Juin	1,533	1,061	624	901
Juillet	1,467	1,002	559	746
Août	1,573	910	622	763
Septembre	1,266	838	619	591
Octobre	1,615	868	743	719
Novembre	1,602	802	771	732
Décembre.	1,772	851	785	694
Total.	16,571	12,232	7,803	8,732

b) *Bruges.*

	1891.	1892.	1893.	1894.
Janvier	137	142	70	51
Février	119	146	79	56
Mars	142	160	87	74
Avril	134	138	63	109
Mai	126	152	77	90
Juin	123	140	96	101
Juillet	169	113	81	80
Août	143	123	93	82
Septembre	113	114	109	62
Octobre	147	93	98	46
Novembre	133	100	67	46
Décembre.	137	90	94	63
Total.	1,674	1,471	994	860

C. SORTIES.a) *Wortel-Hoogstraeten-Merxplas.*

	1891.	1892.	1893.	1894.
Janvier	1,342	1,317	444	483
Février	1,536	1,533	453	722
Mars	1,652	1,483	796	1,070
Avril	1,530	948	788	1,037
Mai	1,386	893	841	1,130
Juin	1,299	1,069	711	731
Juillet	1,351	943	543	694
Août	1,297	872	703	563
Septembre	1,211	622	318	537
Octobre	1,467	729	500	492
Novembre.	1,118	593	414	484
Décembre.	1,263	503	478	437
Total.	16,254	11,309	7,191	8,424

b) *Bruges.*

	1891.	1892.	1893.	1894.
Janvier	158	150	60	55
Février	106	116	52	66
Mars	120	147	74	80
Avril	163	97	67	116
Mai	147	102	63	97
Juin	158	97	84	157
Juillet	122	108	63	86
Août	110	52	160	51
Septembre	153	184	63	86
Octobre	163	49	64	82
Novembre	116	38	57	59
Décembre	115	48	43	53
Total	1,575	1,188	854	970

D. ANNÉE 1894. TABLEAU DES ENTRÉES ET SORTIES CLASSÉES D'APRÈS LE MOTIF DES MUTATIONS.

a) *Maison de refuge de Wortel.*I. *Entrées.*

	Décisions judiciaires.	Admissions volontaires.	Réintégrations :		Total.
			D'évasion.	D'autres établissements.	
Janvier	531	5	2	9	547
Février	281	2	5	10	296
Mars	556	2	9	13	562
Avril	533	7	13	5	580
Mai	451	12	7	15	465
Juin	411	7	3	22	443
Juillet	544	8	12	8	572
Août	583	3	5	5	598
Septembre	502	4	6	5	517
Octobre	402	3	9	6	420
Novembre	408	6	15	10	437
Décembre	349	4	9	13	375
Total	4,533	63	93	121	4,612

II. *Sorties.*

	Décès.	Évasions.	Renvois.	Libérations :		Transfertement :		Total.
				Expiration du terme.	Décision du Ministre.	Frontière.	Autre établissm.	
Janvier	13	5	14	27	133	18	10	242
Février	7	11	8	56	288	40	25	415
Mars	15	17	8	72	551	46	21	510
Avril	7	22	4	84	373	28	39	539
Mai	7	18	24	131	420	24	20	644
Juin	5	14	17	69	221	18	13	339
Juillet	1	21	7	76	193	27	20	347
Août	9	10	5	44	133	52	3	260
Septembre	10	6	12	34	186	17	17	282
Octobre	5	20	6	24	193	7	10	263
Novembre	8	18	9	51	167	12	19	264
Décembre	10	17	9	31	141	26	13	249
Total	97	177	125	639	2,827	293	214	4,392

b) Dépôt de mendicité de Merxplas.

I. Entrées.

	Décisions judiciaires.	Réintégrations :		Total.
		D'évasions.	D'autres établissements.	
Janvier	259	25	15	275
Février	185	24	21	250
Mars	544	54	29	407
Avril	277	46	26	349
Mai	415	59	25	477
Juin	403	29	24	456
Juillet	520	41	15	574
Août	511	30	24	565
Septembre	256	20	18	274
Octobre	242	55	22	299
Novembre	275	27	15	515
Décembre	257	41	21	519
Total	3,502	389	249	4,140

II. Sorties.

	Décès.	Évasions.	Libérations :		Transfèrements :		Total.
			Expiration du terme.	Décision du Ministre.	Frontière.	Autres établissements.	
Janvier	10	57	52	94	19	51	245
Février	6	52	77	120	34	20	509
Mars	9	41	129	298	40	45	560
Avril	11	67	115	250	26	29	478
Mai	11	71	118	255	57	56	506
Juin	5	57	76	185	27	24	372
Juillet	15	49	72	165	26	22	547
Août	6	41	47	151	45	17	505
Septembre	10	54	41	135	16	21	255
Octobre	6	62	51	78	25	27	229
Novembre	4	47	58	71	29	51	220
Décembre	8	50	18	65	22	45	208
Total	99	628	794	1,821	544	546	4,052

c) Maison de refuge de Bruges.

I. Entrées.

	Décisions judiciaires.	Admissions volontaires.	Réinté-grations.	Total.	École de bienf.	Hommes.	Nourris-sons.	Total général.
Janvier	24	»	2	26	8	»	1	55
Février	24	»	1	25	9	»	2	56
Mars	20	»	5	25	16	»	4	45
Avril	25	1	2	28	10	25	5	66
Mai	20	»	2	22	10	»	2	54
Juin	45	»	1	46	7	»	5	56
Juillet	51	»	5	56	8	»	2	46
Août	40	»	»	40	4	»	5	49
Septembre	26	»	2	28	7	»	1	56
Octobre	17	1	1	19	2	»	2	25
Novembre	20	»	1	21	4	»	4	29
Décembre	28	»	1	29	1	»	5	55
Total	520	2	21	545	86	25	52	486

II. Sorties.

	Libérations :			Transfèrements :		École Total. de bienf.	Hom- mes.	Nourris- sons.	Total général.	
	Décès.	Terme.	Décisions	Frontière.	Autres					
			du Ministre.		établiss ^{ts} .					
Janvier . . .	5	4	15	»	5	25	4	1	5	55
Février . . .	1	7	10	»	12	50	8	4	2	44
Mars . . .	2	9	17	»	5	55	5	5	1	40
Avril . . .	»	10	16	»	5	29	1	19	6	55
Mai . . .	»	12	8	2	11	55	11	5	2	51
Juin . . .	1	17	16	»	6	40	7	55	6	86
Juillet . . .	»	19	12	»	6	57	8	»	4	49
Août . . .	1	8	6	»	1	16	5	»	1	20
Septembre . . .	2	12	15	»	5	52	18	»	2	52
Octobre . . .	1	17	15	»	2	55	55	»	»	66
Novembre . . .	»	15	8	»	1	22	7	»	5	54
Décembre . . .	1	16	7	»	2	26	9	»	5	58
Total . . .	12	144	145	2	55	556	112	65	57	570

d) Dépôt de mendicité de Bruges.

I. Entrées.

	Décisions		Total.	Nourrissons.	Total général.
	judiciaires.	Réintégrations.			
Janvier	14	1	15	1	16
Février	14	5	19	1	20
Mars	26	5	29	2	31
Avril	37	4	41	2	45
Mai	51	5	54	2	56
Juin	40	4	44	1	45
Juillet	51	2	55	1	54
Août	26	4	30	5	35
Septembre	21	2	25	5	26
Octobre	25	»	25	»	25
Novembre	14	5	17	»	17
Décembre	28	1	29	1	50
Total	525	52	557	17	574

II. Sorties.

	Libérations :			Transfèrements :		Total.	Nourris-		Total général.
	Décès.	Terme.	Décision	Fron- tière.	Autres		Hommes.	sons.	
			du Ministre.		établisse ^{ts} .				
Janvier . . .	2	5	4	»	11	20	»	»	20
Février . . .	1	12	4	»	5	22	»	»	22
Mars . . .	1	15	8	»	14	38	»	2	40
Avril . . .	»	12	24	»	22	58	1	2	61
Mai . . .	»	15	15	»	12	42	»	4	46
Juin . . .	»	22	15	1	14	50	»	1	51
Juillet . . .	2	15	10	»	9	56	»	1	57
Août . . .	»	15	9	»	7	51	»	»	51
Septembre . . .	5	17	8	1	5	54	»	»	54
Octobre . . .	2	8	4	»	2	16	»	»	16
Novembre . . .	2	8	7	»	8	25	»	»	25
Décembre . . .	4	8	5	»	2	17	»	»	17
Total . . .	17	150	109	2	111	589	1	10	400

II. — ÉCOLES DE BIENFAISANCE.

A. POPULATION.

1891.

	Ruyssede.	Beernem.	Saint-Hubert.	Nurur :		Reckheim :	
				Garçons.	Filles.	Totale (1).	Élèves.
1 ^{er} janvier	468	195	284	544	104	548	296
1 ^{er} février	472	197	284	547	103	544	298
1 ^{er} mars	471	195	288	545	104	556	510
1 ^{er} avril	469	195	289	548	99	568	551
1 ^{er} mai	464	196	284	550	101	576	542
1 ^{er} juin	475	196	281	556	99	589	555
1 ^{er} juillet	475	199	284	551	100	584	546
1 ^{er} août	497	205	291	555	105	402	565
1 ^{er} septembre . .	502	206	295	560	105	420	584
1 ^{er} octobre . . .	520	207	520	569	104	455	598
1 ^{er} novembre . .	522	215	562	407	95	459	405
1 ^{er} décembre . .	518	217	560	409	91	456	400
31 décembre . .	515	217	562	406	92	442	405

1892.

1 ^{er} janvier	515	217	562	406	92	442	405
1 ^{er} février	525	215	571	415	94	467	426
1 ^{er} mars	524	225	589	424	92	485	445
1 ^{er} avril	558	228	595	429	91	489	449
1 ^{er} mai	525	255	599	414	95	498	460
1 ^{er} juin	552	252	585	412	94	515	474
1 ^{er} juillet	552	255	587	455	118	526	486
1 ^{er} août	568	258	406	427	125	528	490
1 ^{er} septembre . .	562	246	445	411	125	529	494
1 ^{er} octobre . . .	574	249	461	415	128	542	507
1 ^{er} novembre . .	570	252	455	410	125	552	511
1 ^{er} décembre . .	581	249	465	416	124	555	514
31 décembre . .	560	249	461	407	124	526	485

1893.

1 ^{er} janvier	560	249	461	407	124	526	485
1 ^{er} février	555	250	455	415	125	512	475
1 ^{er} mars	561	248	455	408	127	492	455
1 ^{er} avril	560	248	454	401	130	497	456
1 ^{er} mai	547	247	449	389	152	490	451
1 ^{er} juin	565	245	442	376	151	495	452
1 ^{er} juillet	565	259	444	374	155	494	455
1 ^{er} août	584	259	458	587	157	502	465
1 ^{er} septembre . .	579	247	445	599	157	491	450
1 ^{er} octobre . . .	568	250	456	405	140	492	451
1 ^{er} novembre . .	572	252	450	595	142	478	457
1 ^{er} décembre . .	572	250	448	402	141	477	456
31 décembre . .	578	258	422	412	142	477	456

(1) Y compris les hommes du dépôt et les femmes de Bruges détachées au service domestique de l'établissement.

	1894.						Reckheim :	
	Ruyssedele.	Beernem.	Saint-Hubert.	Namur :		Totale (1).	Élèves.	
				Garçons.	Filles.			
1 ^{er} janvier . . .	578	258	422	412	142	477	456	
1 ^{er} février . . .	570	256	589	409	146	476	456	
1 ^{er} mars	569	255	575	405	147	471	457	
1 ^{er} avril	559	255	569	599	148	476	457	
1 ^{er} mai	562	256	565	584	155	470	428	
1 ^{er} juin	547	246	525	565	158	459	422	
1 ^{er} juillet	555	241	585	291	162	452	412	
1 ^{er} août	545	242	594	285	150	446	407	
1 ^{er} septembre . .	554	244	405	277	166	455	415	
1 ^{er} octobre	562	244	419	275	186	594	556	
1 ^{er} novembre . .	540	245	414	271	206	590	554	
1 ^{er} décembre . .	545	251	425	266	216	589	555	
51 décembre . .	552	252	450	262	221	589	556	

ANNEXE : École de Moll.

1894.	1 ^{er} septembre	8	1 ^{er} novembre	62	51 décembre	101
	1 ^{er} octobre . .	61	1 ^{er} décembre	86		

B. ENTRÉES.

	1891.						Reckheim :	
	Ruyssedele.	Beernem.	Saint-Hubert	Namur :		Élèves.	Total.	
				Garçons.	Filles.			
Janvier	10	4	5	7	2	25	(51)	
Février	48	2	6	6	1	17	(25)	
Mars	41	5	6	12	1	27	(28)	
Avril	46	4	11	10	5	28	(55)	
Mai	17	5	5	12	0	28	(41)	
Juin	17	7	8	5	1	24	(55)	
Juillet	55	7	15	11	5	51	(40)	
Août	21	6	9	14	1	28	(57)	
Septembre . . .	28	7	51	18	2	22	(28)	
Octobre	49	11	51	42	0	28	(54)	
Novembre . . .	20	5	9	15	1	19	(27)	
Décembre . . .	16	2	9	8	5	25	(55)	
Total	226	61	165	158	48	502	(590)	

1892.

Janvier	44	5	14	19	4	27	(55)
Février	25	11	25	24	1	52	(58)
Mars	25	14	25	29	4	27	(54)
Avril	20	12	25	17	2	21	(27)
Mai	50	2	18	9	4	25	(55)
Juin	59	10	19	50	26	52	(37)
Juillet	54	8	59	17	8	55	(55)
Août	29	16	47	11	2	19	(19)
Septembre . . .	26	5	57	24	8	24	(25)
Octobre	45	5	15	5	0	15	(21)
Novembre . . .	52	6	17	15	6	24	(24)
Décembre . . .	9	4	9	5	5	14	(14)
Total	294	98	284	205	68	295	(544)

(1) Voir page précédente.

1893.

	Ruyselede.	Beernem.	Saint-Hubert.	Namur :		Reckheim :	
				Garçons.	Filles.	Elèves.	Total.
Janvier	9	5	25	15	2	8	(8)
Février	19	4	54	29	8	22	(22)
Mars	27	8	15	10	5	19	(24)
Avril	16	5	21	4	5	17	(17)
Mai	51	2	17	10	0	20	(22)
Juin	22	6	18	11	8	27	(27)
Juillet	55	7	15	21	7	27	(27)
Août	25	10	22	16	5	11	(14)
Septembre	24	10	20	14	4	55	(55)
Octobre	21	11	15	12	4	14	(14)
Novembre	14	4	12	25	5	22	(22)
Décembre	22	10	14	20	4	19	(19)
Total	265	80	226	187	51	259	(249)

1894.

Janvier	14	5	19	20	4	16	(22)
Février	16	5	15	16	5	18	(18)
Mars	24	12	15	17	6	29	(41)
Avril	21	15	8	7	7	15	(25)
Mai	25	6	17	10	9	22	(22)
Juin	25	4	76	15	12	26	(52)
Juillet	20	4	55	15	12	14	(17)
Août	17	6	25	11	20	25	(27)
Septembre	25	4	27	10	28	5	(5)
Octobre	11	5	19	10	51	12	(12)
Novembre	25	6	25	10	12	19	(19)
Décembre	56	5	19	9	6	12	(12)
Total	255	75	294	148	152	215	(250)

Moll 1894.

Août	8
Septembre	54
Octobre	5
Novembre	29
Décembre	20
Total	114

RÉCAPITULATION.

	1891.	1892.	1893.	1894.
Ruyselede	226	294	265	255
Beernem	61	98	80	75
Namur: filles	18	68	51	152
— garçons	158	205	187	148
Saint-Hubert	165	284	226	294
Reckheim	502	295	259	215
Moll	0	0	0	114
Total	928	1,242	1,048	1,251
dont	79	166	151	227 filles.

C. SORTIES.

1891.

	Ruyssede.	Becnem.	Saint-Hubert.	Namur :		Reckheim :	
				Garçons.	Filles.	Élèves.	Total.
Janvier . . .	6	2	5	4	5	24	(55)
Février . . .	19	6	2	8	"	5	(41)
Mars. . . .	15	1	5	9	6	6	(46)
Avril. . . .	21	5	16	8	1	17	(27)
Mai	6	5	8	6	2	17	(28)
Juin	17	4	5	10	"	31	(58)
Juillet . . .	11	1	6	7	"	14	(22)
Août. . . .	16	5	7	9	1	7	(49)
Septembre . .	10	6	4	9	1	8	(15)
Octobre . . .	17	5	9	4	11	21	(50)
Novembre . .	24	5	11	11	5	24	(50)
Décembre . .	19	2	7	11	2	20	(27)
Total . . .	179	59	85	96	50	495	(296)

1892.

Janvier . . .	6	7	5	10	2	6	(10)
Février . . .	24	5	5	15	5	15	(22)
Mars. . . .	9	9	21	24	5	21	(28)
Avril	55	5	17	52	"	10	(18)
Mai	21	5	54	11	5	11	(20)
Juin. . . .	19	7	15	7	2	20	(24)
Juillet . . .	18	5	20	25	5	51	(55)
Août. . . .	55	8	10	27	2	15	(18)
Septembre . .	14	2	19	22	5	11	(12)
Octobre . . .	17	2	19	8	5	11	(11)
Novembre . .	21	9	9	9	7	21	(21)
Décembre . .	50	4	11	12	5	45	(45)
Total . . .	249	66	185	202	56	215	(260)

1893.

Janvier . . .	14	2	55	9	1	20	(22)
Février . . .	15	6	52	54	6	40	(42)
Mars	28	8	16	17	2	18	(19)
Avril	29	6	26	16	1	22	(24)
Mai	15	4	24	23	1	19	(19)
Juin. . . .	20	12	16	15	4	26	(26)
Juillet . . .	16	7	21	8	5	17	(19)
Août. . . .	50	2	15	4	5	24	(25)
Septembre . .	55	7	9	8	1	52	(52)
Octobre . . .	17	9	19	22	2	28	(28)
Novembre . .	14	6	14	18	4	25	(25)
Décembre . .	16	2	40	10	5	19	(19)
Total . . .	247	71	265	182	55	288	(298)

1894.

	Ruyssede.	Beernem.	Saint-Hubert.	Namur :		Reckheim :	
				Garçons.	Filles.	Élèves.	Total.
Janvier . . .	22	7	52	25	"	16	(25)
Février . . .	17	8	29	20	4	17	(25)
Mars . . .	54	10	19	25	5	29	(56)
Avril . . .	18	14	14	22	2	24	(29)
Mai . . .	40	16	55	29	4	28	(53)
Juin . . .	17	9	18	89	8	56	(59)
Juillet . . .	50	3	22	19	24	19	(25)
Août . . .	6	4	16	19	4	17	(20)
Septembre . .	17	4	11	12	8	64	(64)
Octobre . . .	55	2	24	14	11	14	(16)
Novembre . .	20	"	12	15	2	20	(20)
Décembre . .	27	4	14	15	1	9	(12)
Total . . .	281	81	286	298	75	295	(558)

Moll 1894.

Août . . .	"
Septembre . .	1
Octobre . . .	2
Novembre . .	5
Décembre . .	5
Total . . .	15

RÉCAPITULATION.

	1891.	1892.	1893.	1894.
Ruyssede . . .	179	249	247	281
Beernem . . .	59	66	71	81
Namur (filles) . . .	50	56	55	75
— (garçons) . . .	96	202	182	298
Saint-Hubert . . .	85	185	265	286
Reckheim . . .	195	215	288	295
Moll . . .	"	"	"	15
Total . . .	622	955	1,086	1,525
dont . . .	69	102	104	154 filles.

D. ÉCOLES DE BIENFAISANCE ET QUARTIERS DE DISCIPLINE.

Année 1894.

Statistique des entrées et des sorties d'après le motif des mutations.

I. *Ruyssede.*

a) Entrées.

	Décisions judiciaires.	Admissions volontaires.	Réinté- grations.	Transferts d'autres établissements.	Total.
Janvier	12	4	»	4	14
Février	10	5	4	»	16
Mars	16	4	4	»	24
Avril	15	»	6	»	21
Mai	19	4	5	»	28
Juin	16	»	7	»	25
Juillet	16	»	4	»	20
Août	12	4	4	»	17
Septembre	20	»	5	2	28
Octobre	9	»	4	4	11
Novembre	15	5	6	4	25
Décembre	20	5	9	4	36
Total	178	18	50	9	255

b) Sorties.

	Décès.	Libérations.	Termes.	Placements.	Évasions.	Transferts.	Armée.	Total.
Janvier	4	10	»	10	»	4	»	22
Février	»	6	»	10	»	4	»	17
Mars	»	4	»	52	»	»	4	54
Avril	»	4	»	12	»	2	»	18
Mai	2	5	»	52	»	5	»	40
Juin	»	7	»	7	4	4	4	17
Juillet	»	5	»	23	»	2	»	50
Août	»	2	»	4	»	»	»	6
Septembre	»	6	»	6	»	4	4	17
Octobre	»	4	»	50	»	2	»	55
Novembre	»	6	»	10	»	4	»	20
Décembre	»	5	»	15	»	9	»	27
Total	5	54	0	191	4	29	5	281

II. *Beernem.*

a) Entrées.

	Décisions judiciaires.	Admissions volontaires.	Réinté- grations.	Transferts d'autres établissements.	Total.
Janvier	4	4	»	»	5
Février	5	»	»	»	5
Mars	10	»	2	»	12
Avril	7	»	8	»	15
Mai	4	»	2	»	6
Juin	4	»	»	»	4
Juillet	5	»	4	»	4
Août	4	»	2	»	6
Septembre	4	»	»	»	4
Octobre	5	»	»	»	5
Novembre	6	»	»	»	6
Décembre	4	»	4	»	5
Total	58	4	16	0	78

b) Sorties.

	Décès.	Libérations.	Placem ^{ts} .	Transfèremens.	Évasions.	Total.
Janvier	»	5	1	5	»	7
Février	»	1	6	1	»	8
Mars	»	1	2	6	1	10
Avril	»	»	»	14	»	14
Mai	1	5	5	7	»	16
Juin	1	4	2	2	»	9
Juillet	»	1	2	»	»	5
Août	2	»	2	»	»	4
Septembre	»	»	4	»	»	4
Octobre	»	»	2	»	»	2
Novembre	»	»	»	»	»	»
Décembre	»	1	5	»	»	4
Total	4	14	29	55	1	81

III. Saint-Hubert.

a) Entrées.

	Décisions judiciaires.	Admissions volontaires.	Réinté-grations.	Transferts d'autres établissements	Total.
Janvier	16	»	5	»	19
Février	6	»	5	2	15
Mars	10	»	5	»	15
Avril	8	»	»	»	8
Mai	15	»	4	»	17
Juin	7	»	5	64	76
Juillet	22	»	10	1	55
Août	17	»	4	4	25
Septembre	16	»	8	5	27
Octobre	15	»	5	1	19
Novembre	17	»	6	»	25
Décembre	15	»	4	»	19
Total	160	0	59	75	294

b) Sorties.

	Décès.	Libérations.	Terme.	Placements.	Évasions.	Transferts.	Total.
Janvier	1	1	2	47	»	1	52
Février	»	5	1	21	»	2	29
Mars	»	8	1	5	»	5	19
Avril	»	7	2	5	»	»	14
Mai	1	5	5	45	»	5	55
Juin	»	5	5	8	»	4	18
Juillet	1	4	1	15	»	5	22
Août	»	4	»	11	»	1	16
Septembre	»	5	1	2	2	5	11
Octobre	»	6	1	6	»	11	24
Novembre	»	5	1	5	»	1	12
Décembre	»	5	»	7	»	4	14
Total	5	52	16	175	2	58	286

IV. *Namur.*A. *Garçons.*a) *Entrées.*

	Décisions judiciaires.	Admissions volontaires.	Réinté- grations.	Trans-ferts d'autres établissements.	Total.
Janvier	20	»	»	»	20
Février	16	»	»	»	16
Mars	17	»	»	»	17
Avril	5	»	1	1	7
Mai	10	»	»	»	10
Juin	15	»	»	»	15
Juillet	13	»	»	»	13
Août	7	»	4	»	11
Septembre	9	»	1	»	10
Octobre	7	»	5	»	10
Novembre	7	»	5	»	10
Décembre	5	»	4	»	9
Total	131	0	16	1	148

b) *Sorties.*

	Décès.	Libérations.	Termes.	Placements.	Évasions.	Trans-ferts.	Armée.	Total.
Janvier	1	8	7	5	»	2	»	23
Février	»	6	5	8	»	5	»	20
Mars	»	5	5	14	»	5	»	25
Avril	1	4	2	15	»	»	»	22
Mai	»	12	2	15	»	»	»	29
Juin	2	9	»	12	»	64	2	89
Juillet	»	8	»	9	»	2	»	19
Août	»	4	»	11	»	4	»	19
Septembre	»	5	»	7	»	2	»	12
Octobre	»	6	»	6	»	2	»	14
Novembre	»	7	»	7	»	1	»	15
Décembre	»	5	2	5	»	5	»	15
Total	1	73	19	114	0	86	2	298

B. *Filles*a) *Entrées.*

	Décisions judiciaires.	Admissions volontaires.	Réinté- grations.	Transfert d'autres établissements.	Total.
Janvier	5	1	»	»	4
Février	5	2	»	»	5
Mars	6	»	»	»	6
Avril	5	»	1	1	7
Mai	6	»	1	2	9
Juin	10	1	»	1	12
Juillet	11	»	»	1	12
Août	19	»	1	»	20
Septembre	14	1	1	12	28
Octobre	9	»	»	22	31
Novembre	11	1	»	»	12
Décembre	4	»	2	»	6
Total	101	6	6	39	152

b) **Sorties.**

	Décès.	Libérations.	Terme.	Placements.	Évasions.	Transferts.	Total.
Janvier	»	»	»	»	»	»	»
Février	»	2	1	1	»	»	4
Mars	»	1	1	3	»	»	5
Avril	»	2	»	»	»	»	2
Mai	»	»	»	4	»	»	4
Juin	»	3	»	3	»	»	8
Juillet	»	1	»	1	»	22	24
Août	»	1	1	2	»	»	4
Septembre	»	2	3	3	»	»	8
Octobre	»	6	»	2	»	3	11
Novembre	»	1	»	»	»	1	2
Décembre	»	1	»	»	»	»	1
Total	0	20	6	21	0	26	73

V. *Reckheim.*

Élèves.

a) **Entrées.**

	Décisions judiciaires.	Admissions volontaires.	Réinté- grations.	Transferts d'autres établissements.	Total.
Janvier	13	»	3	»	16
Février	12	»	6	»	18
Mars	18	1	9	1	29
Avril	7	»	8	»	15
Mai	13	»	9	»	22
Juin	12	1	11	2	26
Juillet	11	2	»	1	14
Août	19	1	3	»	23
Septembre	3	»	2	»	5
Octobre	3	»	7	»	12
Novembre	4	»	11	4	19
Décembre	5	»	4	3	12
Total	122	5	75	11	213

b) **Sorties.**

	Décès.	Libérations.	Terme.	Placements.	Évasions.	Transferts.	Armée.	Total.
Janvier	1	3	2	3	1	6	»	16
Février	»	7	»	7	1	2	»	17
Mars	»	10	2	3	7	7	»	29
Avril	1	»	2	13	1	7	»	24
Mai	»	6	4	7	3	6	»	28
Juin	»	8	1	8	2	3	12	36
Juillet	»	11	»	3	»	1	2	19
Août	»	3	3	3	3	2	1	17
Septembre	1	10	»	1	»	31	1	64
Octobre	»	3	»	»	4	3	»	14
Novembre	»	»	1	1	»	18	»	20
Décembre	»	3	2	»	2	2	»	9
Total	3	66	17	31	28	112	16	293

VI. *Moll.*a) *Entrées.*

	Décisions judiciaires.	Admissions volontaires.	Réinté- grations.	Transferts d'autres établissements	Total.
Août	6	"	"	2	8
Septembre . .	5	"	1	50	54
Octobre . . .	5	"	"	"	5
Novembre . .	7	1	1	20	29
Décembre . .	6	"	1	15	20
Total . . .	25	1	3	85	114

b) *Sorties.*

	Décès	Libérations.	Transferts.	Total.
Août	"	"	"	"
Septembre . .	"	"	1	1
Octobre . . .	1	"	1	2
Novembre . .	"	5	2	5
Décembre . .	"	4	1	5
Total . . .	1	7	5	15

VII. *Gand* (quartier de discipline).a) *Entrées.*

	Décisions judiciaires		Admissions volontaires.	Réintégrations.	Transferts d'autres établissements.	Total.
	ordinaires.	après prison.				
Janvier . . .	2	4	"	5	5	14
Février . . .	1	4	"	4	5	12
Mars	"	6	"	1	4	11
Avril	"	5	"	2	1	8
Mai	1	4	"	6	2	15
Juin	"	4	"	7	7	18
Juillet . . .	"	4	"	10	1	15
Août	1	4	"	2	"	7
Septembre . .	"	5	"	6	5	16
Octobre . . .	"	6	"	7	2	15
Novembre . .	"	5	"	5	2	10
Décembre . .	"	4	"	"	5	7
Total . . .	5	55	0	53	55	146

b) **Sorties.**

	Décès	Libérations	Terme	Placements	Evasions.	Transferts	Armée	Total
Janvier	»	9	3	»	»	1	»	13
Février	»	15	4	»	»	2	»	21
Mars	»	7	1	1	»	1	»	10
Avril	»	14	2	1	»	1	»	18
Mai	»	6	4	2	»	»	»	12
Juin	»	16	6	5	»	1	2	28
Juillet	»	5	2	1	»	1	1	10
Août	1	9	4	2	»	»	»	16
Septembre	»	8	4	1	»	2	4	19
Octobre	1	6	1	1	»	»	»	9
Novembre	1	5	1	1	»	12	»	18
Décembre	»	8	1	»	»	14	»	23
Total	5	106	55	15	0	35	7	197

VIII. *Bruges* (quartier de discipline).a) **Entrées**

	Decisions judiciaires	Admissions volontaires	Réintégrations	Transferts d'autres établissements	Total
Janvier	5	»	»	5	8
Février	5	1	4	1	9
Mars	8	1	5	4	16
Avril	8	»	1	1	10
Mai	7	»	2	1	10
Juin	4	»	1	2	7
Juillet	1	1	2	4	8
Août	2	»	1	»	5
Septembre	1	1	1	4	7
Octobre	1	»	»	1	2
Novembre	2	»	1	1	4
Décembre	»	»	1	»	1
Total	42	4	17	22	85

plus une naissance = 86.

b) **Sorties.**

	Décès.	Libérations	Terme	Placements	Evasions	Transferts	Total
Janvier	1	1	»	»	»	2	4
Février	»	5	»	»	»	5	8
Mars	»	2	»	»	»	1	5
Avril	»	»	»	»	»	1	1
Mai	»	5	»	»	»	8	11
Juin	»	5	»	1	»	1	7
Juillet	»	5	»	5	»	»	8
Août	»	2	»	»	»	1	5
Septembre	»	5	»	»	»	15	18
Octobre	»	4	7	»	»	22	55
Novembre	»	4	2	»	»	1	7
Décembre	»	4	1	»	»	1	9
Total	1	58	15	4	0	56	112

E. STATISTIQUE SPÉCIALE DES PLACEMENTS EN APPRENTISSAGE.

a) *Placements 1889-1891.*Statistique des placements en apprentissage. — Année 1889. — 1^{er} janvier 1892.*Placements par les Comités de patronage et les directeurs.*

COMITÉ de PATRONAGE.	Ruyssede, Beernem.	St-Hubert.	Reckheim.	Namur.	Gand.	TOTAL.
Bruxelles	65	1	2	0	0	68
Anvers	84	4	7	6	0	101
Liège.	56	14	1	1	1	73
Seraing	10	0	0	0	0	10
Namur	1	0	0	11	0	12
Courtrai.	0	2	2	0	0	4
Gand	0	1	0	1	5	7
Verviers.	0	1	0	0	1	2
Louvain.	0	1	0	0	0	1
Charleroi.	0	0	2	1	1	4
Mons	0	0	1	5	0	4
Bruges	0	0	0	2	0	2
Directeurs	120	8	6	12	5	151
TOTAUX.	336	52	21	37	13	459

RÉSULTATS.

Élèves réintégré de placements.

Élèves évadés.

I ÉCOLES.	Réintégration pour divers motifs.	Réintégration pour inconduite grave (vols, immoralité)	II		TOTAL général.
			Évadés réintégré.	Évadés non réintégré.	
Ruyssede-Beernem	42	5	15	7	67
Saint-Hubert.	0	1	1	1	3
Namur	1	1	1	1	4
Reckheim	0	0	2	1	3
Gand	2	0	0	2	4
TOTAL.	45	5	19	12	81

b) *Placements.* — 1892-1894.Statistique des placements en apprentissage du 1^{er} janvier 1892 au 1^{er} janvier 1895.*Nombre des placements.*

Comités de patronage de :		D'autre part.	1,137
Bruxelles	316	<i>Directeurs :</i>	
Mons.	207	Ruyssede-Beernem	80
Liège.	190	Saint-Hubert	74
Anvers	170	Namur.	22
Neufchâteau.	61	Reckheim	6
Tongres	46	Gand	5
Verviers.	38	Total des placements.	1,324
Namur	30		
Courtrai	20		
Charleroi	17		
Seraing	11		
Marche	7		
Huy	4		
Gand	4		
Nivelles	3		
Termonde	3		
Arlon.	2		
Louvain	2		
Hasselt	1		
Dinant	1		
Bruges	4		
Total.	1,137		

RÉSULTATS.

Élèves réintégré de placement.

Élèves évadés.

I ÉCOLES DE	RÉINTÉGRÉS		II ÉVADÉS		TOTAL GÉNÉRAL (I et II).
	pour divers motifs.	pour inconduite grave (vol, immoralité).	réintégré.	non réintégré.	
Ruyssede-Beernem	78	13	34	8	135
Saint-Hubert	39	2	26	13	82
Namur.	9	7	13	1	32
Reckheim	9	1	9	15	34
Gand.	»	»	3	»	3
TOTAL.	135	25	87	39	286

Sortis des écoles de bienfaisance de :

Ruyssede-Beernem	560
Saint-Hubert.	405
Namur (filles et garçons)	224
Reekheim	114
Gand	17
Bruges.	4
Total	1,324

c) *Placements. — Statistique détaillée.*

I. NOMBRE DE PLACEMENTS.

a) par comité; b) par écoles; c) par professions.

Statistique des placements en apprentissage (1^{er} janvier 1894 — 1^{er} janvier 1895).

Placements par les Comités de patronage.

Comités de patronage.	Garçons.	Filles.	Total.
Bruxelles { Le Corbesier 76 De Le Court 47 Campioni . 5 }	124	2	126
Mons	98	1	99
Anvers	79	1	80
Liège.	79	»	79
Tongres	58	3	41
Verviers.	28	»	28
Neufchâteau.	18	»	18
Namur	11	6	17
Charleroi.	10	»	10
Marche	6	1	7
Huy	4	»	4
Seraing	4	»	4
Bruges	»	4	4
Nivelles	1	2	3
Courtrai	3	»	3
Arlon.	2	»	2
Louvain	1	0	1
Dinant	1	»	1
Total	507	20	527
Directions	7	21	28
Total des placements	514	41	555

Placements par les directeurs.

Directeurs.	Filles.	Garçons.	Total.
Ruyssede	5	»	5
Beernem.	»	17	17
Namur	1	»	1
Namur (filles)	»	4	4
Saint-Hubert.	1	»	1
Gaud.	2	»	2
Total	7	21	28

Sortis des écoles de bienfaisance de l'État de :

Ruyssede.	187
Beernem	22
Namur (quartier des garçons)	112
Namur (filles)	15
Saint-Hubert	170
Reckheim	58
Gand.	7
Bruges	4
Total	<u>555</u>

Métiers exercés par les élèves placés :

Cultivateurs	}	323
Domestiques		
Manouvriers		
Cordonniers	}	52
Bourelliers		
Selliers		
Forgerons.	}	29
Poëliers		
Maréchaux-ferrants		
Serruriers-mécaniciens.	}	28
Menuisiers		
Charpentiers		
Ébénistes	}	26
Tonneliers		
Boulangers		
Meuniers	}	25
Tailleurs		
Houilleurs		
Jardiniers		6
Bouchers-charcutiers		5
Paveurs	}	5
Tailleurs de pierres.		
Imprimeurs		2
Vanniers.		2
Sabotiers.		2
Ardoisiers		2
Peintres		2
Placements industriels.		2
Mousses		2
Expatriés (Congo) (artisan)		2
Maçon		1
Filles (servantes)		41
Total		<u>555</u>

II. RÉSULTATS.

Statistique des placements en apprentissage (1^{er} janvier 1894. — 1^{er} janvier 1895).

Résultats.

ÉCOLE de BIENFAISANCE de	ÉLÈVES RÉINTÉGRÉS DE PLACEMENT.										ÉLÈVES ÉVADÉS.			TOTAL.
	I POUR FAUTE OU INCONDUITE DE L'ÉLÈVE.					II POUR MOTIF DU PATRON.		III	IV		Réintégrés.	Non réintégrés.		
	Insubordination.	Paresse.	Vols.	Immoralité.	Maladies, infirmités, Incontinence d'urine, épilepsie.)	Inconduite générale, fréquentation des cabarets, absences de nuit, etc.	Faute du patron.	Renvoi sans motif.	Parce qu'ils ne pouvaient convenir aux placements désignés. Divers. (Inconnus ou indéterminés.)	Reprises volontairement à l'établissement.				
Ruyssede	5	2	5	4	5	7	0	1	2	12	0	26	4	71
Beernem	0	0	1	0	1	0	0	1	3	0	0	0	0	6
Namur (filles)	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1 évasion après vol de 380 fr.	0	3
St-Hubert	2	2	2	0	0	1	6	3	1	8	3	8	4	40
Reckheim	0	0	0	0	1	1	1	0	0	6	2	5	2	18
Gand	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	5
Namur	0	1	3	0	2	0	0	0	0	1	3	6	1	17
TOTAUX	5	5	12	5	9	9	7	5	6	27	10	49	11	138

Réintégrés. — 1894-1895.

Nés en	Ruyssede, Beernem.	Namur.	Saint-Hubert.	Reckheim.	Gand.	Totaux.
En dessous de 11 ans	4	"	"	"	"	4
1885	"	"	"	"	"	"
1882	7	"	"	"	"	7
1881	10	1	2	"	"	15
1880	11	1	4	"	"	16
1879	17	3	4	"	"	24
1878	12	3	3	"	"	20
1877	8	3	10	2	"	25
1876	4	"	7	6	"	17
1875	3	2	3	3	1	14
1874	1	3	3	3	2	16
1873	"	"	1	"	"	1
Inconnus	"	"	1	"	"	1
Totaux	77	20	40	18	3	158

Année de placement.	Buysselede, Beernem.	Namur.	Saint-Hubert.	Beckheim.	Gand.	Totaux.
1889	5	"	"	"	"	5
1890	2	"	"	"	"	2
1891	5	"	"	"	"	5
1892	8	"	1	1	"	10
1895	21	"	14	"	1	36
1894	57	20	25	17	2	99
Inconnus	4	"	2	"	-	5
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Totaux	77	20	40	18	5	158

